

AU FIL DU SAINT OGER



NOVEMBRE 2022

DU CHANGEMENT AU SECRETARIAT DE MAIRIE ET A L'AGENCE POSTALE

Deux départs au secrétariat :

Adeline Didierjean part pour de nouvelles responsabilités au Conseil Départemental et Angélique Remy à la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié.

Nous les remercions pour leur professionnalisme et leur investissement au sein de la commune et leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Leurs remplacements seront assurés par Edith Jacopin qui vient du pôle territorial et rural à la Maison de l'habitat d'Epinal et par Adélaïde Schill, venant de la mairie de Vaxoncourt.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

09h30 : Office religieux à Deyvillers.

10h30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts place Saint Luc.

Parking Place Saint Luc interdit de 9h à 12h, merci de votre compréhension.



Comme annoncé dans le fil du Saint Oger d'octobre, la municipalité vous propose :

UNE INITIATION SUR LA TAILLE ET L'ENTRETIEN DES ARBRES FRUITIERS

**Animée par Daniel Pierre et réalisée dans son verger
rue de Lorraine (en face de l'entreprise Pignat)**

le samedi 19 novembre à 14h

- Multiplication des arbres, comment l'arbre est conçu (bouturages, greffes ...)
- Le choix des arbres (portes greffes), les différentes formes.
- Identification des organes des arbres fruitiers.
- Principe de base taille fruitière, pourquoi, quand tailler.
- Choix, utilisation et entretien du matériel pour la taille.

Travaux pratiques de la taille en verger sur mirabelliers, pommiers, poiriers en espalier.

- Taille de formation, entretien, fructification.

Parking conseillé à la maison de santé.

Le coin de la petite et de la grande histoire

La forêt : un bien précieux

La forêt française avait fortement régressé depuis le Moyen-âge à la suite de défrichages intensifs dont le but était de gagner des terres cultivables. La révolution industrielle qui voit se multiplier les usines « bouches à feu » contraint les gouvernements à élaborer une législation plus stricte. Le nouveau code forestier de 1827 insiste sur le fait que « la conservation des forêts est l'un des premiers intérêts des sociétés, et par conséquent, l'un des premiers devoirs des gouvernants ».

Tout au long du XIXème siècle, les délibérations du conseil municipal de Deyvillers sont émaillées de remarques concernant l'espace forestier : utilisation du bois du quart en réserve pour les constructions communales diverses, vente de bois aux habitants... Les affouages vendus par la commune revêtaient un caractère vital pour les ménages. En témoigne la réclamation du neveu de Rose Roguet qui exige la part de sa tante décédée. La commune qui s'y oppose sous prétexte que « quand on est mort on n'a plus besoin de bois » est déboutée par le préfet. Nicolas Bourion avait également réclamé le dû de sa défunte mère. Les affouages servaient aussi comme appoint de salaire aux instituteurs et à la sage-femme.

En 1828, la Société d'émulation fait connaître aux administrateurs des communes « qu'elle sait apprécier les soins qu'ils donnent à la conservation des forêts. Elle signale par une mention honorable Deyvillers ».

En 1828, le garde à cheval, Jean-Baptiste Lesnes, effectue dans les bois communaux de Deyvillers d'abondants semis de pins sylvestres sur 30 hectares. En 1838, on désire préserver « un très beau semis de hêtres par l'ébranchement et la coupe de certaines futaies au lieu-dit « le buisson de ronce » et l'on procède à des semis de pins dans le quart en réserve. La commune tire des subsides de la vente de bois. L'année suivante, elle vend des chênes et des hêtres qui dépérissent dans le quart en réserve de Noirbois. En 1851, elle a vendu aux particuliers toutes les parcelles inférieures à 20 ares pour payer les fontaines. Jean Guedin, tailleur de pierre à Deyvillers, fournit et pose 203 bornes servant à la reconnaissance des terrains communaux.

Les gardes forestiers veillent particulièrement au bon usage et à la conservation du patrimoine forestier. Le sieur Lamoise Nicolas est condamné à 50 fr d'amende pour avoir abattu dans la coupe affouagère un arbre non ébranché qui a « froissé » un chêne du quart à réserve.

Jean-Baptiste Parisot est le premier garde forestier que l'on identifie en 1856 dans les registres de la commune. Son fils Jean-Baptiste, son petit-fils Jules et son arrière-petit-fils André exerceront comme menuisiers à Deyvillers.

Tout au long du XIXème siècle on assiste à une expansion de l'espace forestier. Aujourd'hui, les communes se penchent sur l'état et l'usage de leurs forêts. Des expérimentations sont menées pour implanter des essences qui résistent au stress hydrique : pins laricio de Corse, châtaigniers, chênes sessile, cormiers, arbres forestiers sauvages dont on redécouvre l'intérêt.

Philippe Picoche

AFFOUAGES

Le tirage au sort des lots pour les affouagistes inscrits aura lieu :

mercredi 4 janvier à 18h en mairie

FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

La mairie et l'agence postale seront exceptionnellement fermées le samedi 12 novembre.

AGENDA

Dimanche 20 novembre : Messe à 9h30 en l'église Saint Luc animée par l'Union Musicale Saint Georges en l'honneur de Sainte Cécile.

Vendredi 2 décembre : Les associations deyvilloises vous donnent rendez-vous pour la traditionnelle marche nocturne au profit du téléthon. Départ au centre socio-éducatif.

Samedi 3 décembre : 10h30 Heure du conte et atelier créatif à partir de 3 ans, sur inscription à la médiathèque.

Lundi 5 décembre : A 19h au Monument aux Morts Cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.